

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Vendredi 26 mai 2023
A 18 heures**

ORDRE DU JOUR :

- PLU : délibération pour nommer le bureau d'études
- Acquisitions des terrains : voie de désenclavement
- PCS
- Questions Diverses

Malaussène, le 4 mai 2023

Le Maire,

Jean-Pierre CASTIGLIA
MAIRE DE MALAUSSENE

